



Observatoire des maladies chroniques

À l'attention du KCE

Copie au Ministre de la Santé et des
Affaires sociales

2024-02 rôle OBS dans études KCE
Annexes : /

17/07/2024

Les études KCE en préparation dans lesquelles l'Observatoire des maladies chroniques peut jouer un rôle complémentaire aux côtés des (associations de) patients, des Coupoles d'associations de patients (VPP, LUSS) et des mutualités.

Madame,
Monsieur,

Ces dernières années, le KCE a systématiquement impliqué les (associations de) patients, les Coupoles d'associations de patients (VPP, LUSS) et les mutualités dans une ou plusieurs phases de ses études d'orientation politique en matière de santé.

La Section consultative de l'Observatoire des Maladies Chroniques salue cette méthode : les patients envisagent en effet la santé, « l'offre de santé » et les choix budgétaires qui y sont associés selon leur propre perspective. Leurs connaissances et leur expérience des problèmes quotidiens liées aux maladies chroniques ainsi que des besoins qu'ils éprouvent sont essentiels au développement et à l'évaluation des soins de santé. Les patients sont le partenaire le plus important en matière de santé aux niveaux micro, méso et macro!

Pour cela, nous sommes convaincus que la Section consultative peut aussi apporter une valeur ajoutée à certains projets d'étude. En tant qu'organe consultatif, la Section consultative a pour mission de détecter les besoins des personnes atteintes d'une maladie chronique. La représentation collégiale des mutualités et des associations de patients au sein de la Section consultative permet une dynamique propre, qui ne peut pas être rencontrée simplement en impliquant les associations de patients d'une part et les mutualités d'autre part.

Nous pensons que la Section consultative peut jouer un rôle dans les projets d'étude suivants:

- 2024-04 (HSR) Evaluation de l'hospitalisation à domicile (antibiothérapie et chimiothérapie) ;
- 2024-06 (HSR) Évaluation des projets financés par l'INAMI sur l'accès aux soins de santé pour les personnes vulnérables ;
- 2024-07 (HSR) Evaluation d'un modèle de case management pour quelques maladies neurodégénératives ;
- Transfert des soins hospitaliers vers les hospitalisations de jour et les soins ambulatoires : impact sur les taux de réadmission et de mortalité après la sortie.

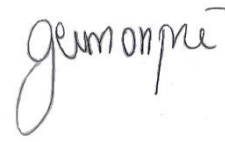
Nous serions heureux d'en discuter avec vous pour voir à quels aspects de l'étude la Section consultative peut apporter sa contribution et dans quelles étapes des projets d'étude nous pouvons éventuellement jouer un rôle. Nous attendons déjà votre réponse.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur nos meilleures salutations.



Sophie Lanoy

Présidente de la Section consultative de l'Observatoire
des maladies chroniques



Siska Germonpré

Vice-présidente de la Section consultative de
l'Observatoire des maladies chroniques